



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats nouvelle embauche

Question au Gouvernement n° 2640

Texte de la question

## BAISSE DU CHOMAGE ET EFFETS DU CNE

M. le président. La parole est à M. Michel Raison, pour le groupe de l'UMP.

M. Michel Raison. Ma question s'adresse au ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

L'Europe souffre d'une faible croissance économique. La France, évidemment, n'échappe pas à ces difficultés.

Même si, en 2005, les indices d'amélioration du pouvoir d'achat sont nettement meilleurs en France que chez

certaines de nos voisins comme les Allemands, les Anglais ou les Italiens, même si l'évolution de la

consommation est meilleure chez nous que chez eux, lorsque l'on compare les taux de chômage, nous sommes beaucoup moins bons qu'eux et en particulier pour le chômage des jeunes.

Face à cette situation, l'immobilisme comme le refus de tout pourraient être une solution. C'est d'ailleurs ce que le parti le plus conservateur d'Europe propose dans notre pays.

Vous, au contraire, monsieur le Premier ministre, vous avez lancé avec votre gouvernement une bataille sans merci pour l'emploi. Je n'oublie pas non plus l'acteur principal, l'employeur, qu'on oublie trop souvent, pour qui embaucher un salarié est une fierté et licencier toujours un échec.

Les efforts conjugués du Gouvernement et des entreprises semblent porter leurs fruits. Selon les derniers chiffres publiés, nous avons depuis un an 155 000 chômeurs en moins.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et combien de RMIstes en plus ?

M. Michel Raison. Notre taux de chômage est descendu à 9,6 %. C'est bien sûr encore insatisfaisant.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, me livrer votre analyse sur cette tendance à la baisse ? *(Rires sur les bancs du groupe socialiste.)* Pouvez-vous aussi me dire quelle est la part du CNE dans ces améliorations ?

*(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Sur les onze derniers mois du gouvernement Jospin, monsieur le député, la tendance était à la hausse. Sur les onze derniers mois, nous avons 155 000 chômeurs en moins et 145 000 créations d'emplois. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Combien de RMIstes en plus ?

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le nombre d'affiliés contributeurs à l'UNEDIC a dépassé les 16 millions.

Cette tendance lourde va continuer. Au mois de février, 28 456 contrats en alternance ont été signés, la moitié en apprentissage ...

M. Jean-Marie Le Guen. L'apprentissage à quatorze ans !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ...la moitié en contrats de professionnalisation.

En ce qui concerne le contrat nouvelles embauches lui-même, plus de 400 000 contrats ont été signés. Une enquête précise faite par un organisme tiers et portant sur 354 contrats et 300 chefs d'entreprise, puisque quelques-uns en ont signé deux, démontre que, dans 27 % des cas, les contrats n'auraient pas du tout été conclus. Dans les autres cas, ils ont pu remplacer des stages, des CDD et peut-être quelques CDI. Ce qui est sûr, c'est que 27 % d'entre eux sont des créations nettes.

Dans cette période difficile et délicate, où le dialogue social est plus que jamais nécessaire...

M. Gérard Bapt. Ça, c'est sûr !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ...il est certain que la politique qui consiste à lever les freins à l'embauche et à faire confiance à l'alternance et à la formation est la bonne. C'est celle qui est suivie par le Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Raison](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2640

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi, cohésion sociale et logement

**Ministère attributaire :** emploi, cohésion sociale et logement

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 5 avril 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 avril 2006